

23/01/2023

L'AFL et le CNFPT signent une convention-cadre triennale de partenariat

L'AFL, la banque des collectivités, et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sont fiers d'annoncer la signature d'une convention de partenariat pluriannuelle. Conclue pour une durée de trois ans, cette convention permet d'inscrire dans le temps les actions conjointes menées par les deux institutions, et de réaffirmer la place singulière de l'AFL dans l'écosystème public local.

Pérenniser la participation de l'AFL dans le cycle de formation initiale des élèves-administrateurs et des élèves-ingénieurs en chef de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)

La convention-cadre formalise la contribution de l'AFL au cursus des élèves de l'INET. Celle-ci pourra se décliner sous des formes diverses, par exemple :

- Accueil au sein de l'AFL d'élèves en stages d'ouverture ;
- Propositions de projets ou d'études en lien avec son champ de compétence ;
- Intervention de l'AFL sur l'accès aux crédits des collectivités ;
- Valorisation des travaux des élèves lors de présentations conjointes (ETS notamment).

La signature de la convention prolonge plusieurs années de collaboration entre l'AFL et le CNFPT. Ce travail a abouti notamment à la co-production de plusieurs études : une étude sur le financement de la transition écologique parue en 2021, suivie en 2022 par deux publications respectivement consacrées aux budgets verts et au financement privé et citoyen à destination de la transition énergétique. Une troisième étude relative à la rénovation énergétique des bâtiments publics est en cours de production et paraîtra en avril 2023.

L'AFL contribuera aux autres offres de formation dispensées par le CNFPT

Ce partenariat s'entend aussi sur tout le panel de l'offre de formation portée par le CNFPT. En effet, la convention-cadre prévoit la participation de l'AFL au sein de l'offre de formation continue dispensée par l'INET à destination des cadres dirigeants de la fonction publique territoriale.

Cette contribution pourra notamment porter sur le cycle « Les transitions » co-développé avec l'ADT-INET, ainsi que sur les thématiques de financement des transitions. Dans une perspective plus large, l'AFL participera à la conception de l'offre de formation proposée

Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04



par l'INET dans son champ de compétence pour l'ensemble du CNFPT, par exemple sur les thématiques de la santé financière des collectivités et de l'accès au crédit.

« La signature de cette convention-cadre s'inscrit dans la continuité de la relation étroite entretenue par l'AFL et le CNFPT. Elle a un double enjeu pour l'AFL : d'une part, renforcer la notoriété de la banque créée par et pour les collectivités auprès de futurs dirigeants territoriaux et d'autre part, développer une expertise conjointe au service des territoires en capitalisant sur les connaissances et les ressources respectives de chacune », précise Françoise Clech Del Tedesco, Directrice du Développement et des Transitions territoriales de l'AFL-ST.

« Nous sommes heureux de formaliser la relation que nous entretenons avec l'AFL pour cette durée de trois ans. Sa nature particulière de banque publique de développement entièrement dédiée à l'investissement public local, ainsi que le travail d'expertise mené auprès de tout le monde local en matière de financement des transitions, en fait un partenaire naturel pour le CNFPT. », confirme Belkacem Mehaddi, DGA du CNFPT, Directeur de l'INET.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

A propos du CNFPT

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un établissement public administratif au service des collectivités territoriales et de leurs agents. Il est constitué d'un siège national, de délégations régionales, de quatre instituts nationaux spécialisés d'études territoriales (INSET) et de l'institut national des études territoriales (INET). Le CNFPT est chargé de la formation et de la professionnalisation des personnels des collectivités territoriales ainsi que de l'organisation de certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale. Il déploie un dispositif de formation, de manière coordonnée et uniforme, sur l'ensemble du territoire.



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04